



Mère alcoolique aider moi svp

Par **Cassou27**, le **20/05/2012 à 23:08**

Bonjour,

J'ai 17ans, je vie chez ma mère en présence de mon petit ami, cela fait bientot 4ans que ma mère boi.

Je vous explique la situation : Ma mère mon ami et moi vivons chez mon beau père depuis bientot 11ans. (mon ami quelques mois) Mon beau père et moi ne nous entendons très mal. Ma mère et mon beau père boivent tout les jours du matin jusqu'au soir , une voir deux bouteille par jours. Moi et mes soeur, avons essayer de l'aider mais elle ne veux rien entendre, elle est vraiment insupportable, elle a été jusqu'a m'étranglé et me faire des bleu en me retenant de force. Mais la chose qui est dur pour moi c'est que je veux l'aider et en aucun cas lui mettre des batons dans les roue, donc lui poser aucun probleme (judiciaire ect...) Je voudrais qu'elle fasse une cure, mais elle ne veux pas je voulais savoir si il existait un moyen pour lui imposer une cure contre sa volonter mais san causé de problème judiciaire ou administratif ou meme des placement... ? Aider moi svp... !

Par **laura67500**, le **20/05/2012 à 23:34**

La je crois que tu peux que passer par la justice !!

Puis tu peux pas allez vivre chez ton pere ??

Par **Cassou27**, le **20/05/2012 à 23:41**

Oui, mais je ne veux pas, il est dépressif et ne sais pas du tout gérer son argent, il a du mal à manger tout seul alors à deux....

oui, mais je voudrais trouver un moyen pour la raisonner.... J'avais pensé à appeler les pompiers pour qu'il lui fasse des examens obligatoires, parce qu'elle devient une épave et j'ai peur pour elle mais elle ne veut faire aucun examen...

Par **pat76**, le **22/05/2012** à **18:56**

Bonjour

Vous êtes mineure, vous avez prévenu le juge des enfants et les services sociaux?